s'interrogent assurément sur la levée des mesures de contrôle vu que, d'après le premier ministre du Canada le programme perd son efficacité dès qu'on les supprime. En d'autres mots, il faut considérer ses propos à la lumière de ce qui s'est passé depuis la publication de l'interview. D'après le premier ministre, le programme perd son efficacité dès la suppression des mesures de contrôle.

Nous ignorons combien de temps il durera. On nous dit qu'il sera en vigueur de trois ans à trois ans et demi. Bon nombre de députés de ce côté-ci de la Chambre estiment que c'est trop. Nous savons qu'il est, bien facile au parti majoritaire actuel d'étendre la durée, de son propre chef, afin de permettre au gouvernement centralisateur déjà trop puissant de prolonger l'application du programme. Cette question devra être réglée à l'étape de l'étude au comité.

L'article de *Maclean's* soulève, bien sûr, d'autres questions en ce qui concerne les intentions à long terme du gouvernement fédéral. Peut-être bien qu'il n'avait nulle intention, le 30 septembre, de présenter un programme de ce genre. Peut-être est-il survenu quelque chose entre le 30 septembre, date à laquelle *Maclean's* a réalisé son interview, et la soirée où l'on a jugé qu'il fallait annoncer un programme d'urgence à la télévision pour influencer les électeurs d'Hochelage et de Restigouche. Ce revirement du gouvernement s'explique peut-être par un incident quelconque.

Chose curieuse, le 30 septembre, c'est-à-dire 13 jours avant sa déclaration télévisée, donc il y a 20 jours, le premier ministre n'éprouvait que réserves à l'endroit de mesures de contrôle. Et voilà que 13 jours plus tard il les adoptait lui-même. Je reviendrai là-dessus, car j'estime qu'on nous a proposé un programme mal ficelé, improvisé du jour au lendemain, sans considération suffisante des répercussions, des distorsions et des bouleversements qu'il peut entraîner pour l'économie canadienne.

Mon avis est qu'un bill donnant tant de latitude au gouvernement est toujours dangereux, mais à plus forte raison lorsqu'il s'agit comme ici d'un gouvernement qui, à chacun de ses mandats, grossit ses pouvoirs en réduisant les moyens et l'initiative des autres agents de l'économie canadienne. Il serait utile, étant donné surtout les déclarations faites par le premier ministre le 30 septembre, d'établir la genèse de ces mesures qu'on nous demande de voter.

• (2110)

Quand le premier ministre a annoncé à une conférence de presse, avec une éloquence qui lui est inhabituelle, son nouveau cabinet, il a évoqué ce qu'il a appelé la marotte de l'ordre public. Il présentait ainsi la nature des mesures que lui et son gouvernement avaient l'intention de présenter avant la reprise des activités parlementaires la semaine dernière. Il déclarait:

... le taux de croissance de l'économie canadienne n'est plus aussi fort qu'il l'était et, par conséquent, les gens se rendent compte qu'il y a quelque chose de changé. Cette incertitude s'est traduite par un comportement social névrotique ... Il faudra donc que le gouvernement s'occupe de tout le problème de la paix et de la sécurité, en examinant le Code criminel et en revoyant la question du contrôle des armes à feu, de la peine capitale, et de tout le bataclan.

Loi anti-inflation

D'après mon interprétation personnelle, le premier ministre était pris entre deux feux. D'une part, lui et ses collègues n'avaient prévu aucune mesure économique pour la reprise parlementaire la semaine dernière, et ils avaient l'intention de présenter un ensemble de mesures sociales, le contrôle des armes à feu, etc.

Puis, l'ancien ministre des Finances annonce soudainement sa démission qui soulève un tollé général et met en lumière la grande colère des Canadiens et leur préoccupation touchant la situation économique. Le premier ministre est assez leste pour reconnaître un problème qu'il ne peut plus éviter. Il reconnaît que l'inflation est le problème numéro un. Le programme préparé concerne d'autres problèmes et sa solution, comme il l'a dit à la conférence de presse, et ici j'avoue lui prêter ces paroles, est de combattre l'inflation au moyen du contrôle des armes à feu. Tel est le plan projeté. Mais il est déjoué par l'ancien ministre des Finances qui démissionne alors qu'on ne s'y attendait pas, selon toute évidence. D'après la violence de la réaction, le premier ministre s'est rendu compte que le public en avait marre de l'inflation.

Je ne crois pas que la raison d'être de la mesure soit une meilleure prise de conscience de la part du gouvernement du Canada de la gravité de la situation économique. A mon avis, je crois plutôt que cette question a été mise à l'ordre du jour parce qu'elle est soudainement devenue une question controversée alors que le gouvernement redoutait toute question suscitant la désunion.

Le plus efficace et le plus éminent ministre canadienanglais a quitté le gouvernement pour des motifs qu'il n'a pas encore eu la franchise de nous révéler. Il a quand même quitté son poste. Il a soulevé des questions à propos de la situation économique au Canada. Le premier ministre savait que le parti libéral tiendrait un congrès cet automne où la qualité de la direction serait examinée. Il a alors concocté un programme économique, non pas conçu pour répondre aux besoins du pays mais pour répondre aux exigences politiques immédiates du parti libéral.

Si je ne me trompe pas et que nous étudierons ce soir et les jours suivants un programme d'urgence, un programme pondu à la dernière minute pour des raisons souvent étrangères aux problèmes économiques du pays, notre situation est très grave.

Ce programme a été bâclé si rapidement que le gouvernement n'a même pas eu le temps de trouver un troisième commissaire. S'il y avait eu planification, il aurait eu le temps de trouver le troisième cheval de la troïka.

Une voix: Ils n'ont même pas trouvé le deuxième.

M. Clark (Rocky-Mountain): Mon collègue dit qu'ils n'ont pas trouvé le deuxième. On s'est demandé s'ils étaient certains d'en avoir trouvé un seul. Manifestement, ils étaient si pressés qu'ils n'ont même pas pu trouver une troisième personne disposée à faire partie de la commission à côté de M^{me} Plumptre et de M. Pepin. C'est sans doute compréhensible. C'est au moins remarquable. C'est un indice de la précipitation avec laquelle ils ont agi.

On aurait sans doute tort de dire qu'à la suite des élections d'Hochelaga, le gouvernement se retrouve avec un homme à qui l'on doit certaines choses, un homme qui a une certaine expérience des commissions nationales chargées de contrôles. Peut-être prévoyait-il ce résultat quant il a laissé libre le troisième siège au tribunal.